

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 139 (1994)
Heft: 8

Artikel: Entretien avec...le général d'armée Maurice Schmitt, ancien chef d'état-major des armées
Autor: Raggi, Philippe / Schmitt, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec...

Le général d'armée Maurice Schmitt, ancien chef d'état-major des armées

Le général d'armée Maurice Schmitt a occupé de 1987 à 1991 la fonction de chef d'état-major des armées. A ce titre, il a joué un rôle de première importance lors de l'intervention française contre l'Irak en 1990-1991. Actuellement, il est Gouverneur des Invalides. Il a accordé un entretien à Philippe Raggi le 15 mars 1994.

Réflexions sur la guerre du Golfe

Philippe Raggi: Dans le Golfe, avons-nous eu les moyens de notre politique? Je pense aux délais nécessaires pour le déploiement de nos forces sur place...

Général Schmitt: Le Golfe, contrairement au Tchad, n'était pas dans les zones d'intervention de la France. Il était, après la Seconde Guerre mondiale, dans la zone d'intérêt britannique et, ensuite, dans la zone d'intérêt américaine, quand les Anglais n'ont plus eu les moyens de contrôler seuls le Golfe persique. Ceci étant, nous avons de très bonnes relations avec l'Arabie saoudite. Il y avait à faire respecter le droit international, donc il était important que la France s'associe aux nations qui s'engageaient dans le Golfe.

La France est loin d'avoir employé tous ses moyens, mais, en ce qui concerne les délais de mise en place, nous avons été pratiquement les plus rapides. Notre marine était sur les trois détroits en même temps que la marine américaine; ce n'était pas compliqué, nous avions des bateaux sur place. Il en allait de même – et je mets toujours les Américains à part – pour les opérations terrestres. Les Américains sont arrivés en Arabie saoudite dès le mois d'août 1990, parce qu'ils en avaient décidé ainsi. Nous n'étions pas dans ce cas.

Il ne faut pas faire partir les délais de mise en place des troupes françaises depuis l'agression de l'Irak contre le Koweït, mais depuis le jour de la décision d'engager des forces terrestres en Arabie saoudite. Or cette décision correspond au saccage de notre ambassade à Koweït-City, le 15 septembre. C'est à cette date que le Président de la République prend sa décision. Les forces sont parties de Toulon le 20 septembre. Vous n'avez pas un pays, sauf les Etats-Unis, qui peut faire aussi bien. Nous avons un contingent taillé à la mesure de ce que nous voulions faire dans le Golfe, c'est-à-dire apporter une force d'appoint qui montre

aux Saoudiens et aux Américains que nous étions solidaires. Nous avons constitué ce que j'appellerais une brigade légère aéroterrestre (il y avait un régiment d'hélicoptères) et avons pris une participation à l'action aérienne.

Parties de Toulon le 20 septembre, nos troupes étaient opérationnelles sur le terrain, à hauteur d'Hafar-el-Batin, exactement un mois plus tard. Il faut quand même compter que, depuis Toulon, il faut une semaine pour arriver à Yambu et qu'ensuite, il faut quatre ou cinq jours pour rejoindre Hafar-el-Batin par la route, ce qui représente plus de 1000 kilomètres. Si on prend en compte les opérations de chargement et de déchargement, le fait que le dernier qui parte n'arrive pas au même moment que le premier, on comprend un peu mieux le problème des délais.

Avec le vote de la résolution 678 de l'ONU prise aux derniers jours de novembre, résolution qui autorisait l'emploi de la force au Koweït, les Américains, les Britanniques et les Français ont décidé de doubler leurs forces puisqu'il ne s'agissait plus de protéger l'Arabie saoudite, mais d'attaquer et de chasser les Irakiens du Koweït, de le libé-

rer. La décision du Président de la République a été prise aux alentours du 1er décembre et nous étions opérationnels avant le jour de l'An autour d'Hafar-el-Batin. Nos forces aériennes, quant à elles, furent mises en place beaucoup plus rapidement, ce qui est tout à fait normal.

Ph. R.: Dans le Golfe, avons-nous été incapables d'intervenir de nuit ?

M. S.: On a cette manie française de toujours voir ce qui ne fonctionne pas. Il est vrai que les choix faits par l'Armée de l'air ont privilégié la défense aérienne sur l'attaque au sol. Nous avons participé à cette défense nuit et jour, dès le début de la couverture aérienne de l'Arabie saoudite. Les *Mirage 2000* de défense aérienne, qui sont actuellement parmi les meilleurs avions de cette catégorie, ne sont pas des avions d'appui-feu: ce sont des avions de défense aérienne.

Ces appareils ont bénéficié d'une priorité dans les choix faits par l'Armée de l'air et par le gouvernement, dans les années 1980. On avait donc fait l'impasse sur les *Jaguar*. On pensait avoir le temps d'attendre les *Rafales* qui allaient être polyvalents. C'est vrai, les *Jaguar* n'attaquent pas la nuit, mais, ceci étant, ils ont attaqué de jour. Comme il fallait attaquer de jour et de nuit, nous avons pris notre part de travail. Cela vaut aussi pour les hélicoptères *Gazelle* qui ne sont pas aptes au

tir de nuit. Il faudra attendre le *Tigre*. Nous avons des années de retard sur les Américains, mais il n'est pas très grave d'avoir du retard sur ses alliés, l'important est de n'en pas avoir sur ses adversaires.

Nous avons aussi du retard sur les chars irakiens, lesquels étaient capables de tirer de nuit et en roulant. Les combats se seraient déroulés autrement si les Irakiens avaient eu

des équipages différents, plus entraînés. J'ai rencontré un commandant de division US de chars *Abrams* qui m'a dit: «On aurait changé nos matériels avec les Irakiens, on les aurait quand même détruits à 100%. On aurait pris les chars russes *T-72* avec des équipages américains, on leur aurait passé les *Abrams*, on les détruisait à 100% quand même.» L'important, quand vous avez un char, c'est de tirer vite, et c'est cela l'en-



Général Maurice Schmitt (Photo E.C.P. Armées).

traînement de l'équipage. C'est au moins aussi important que la qualité du matériel. L'entraînement, la cohésion des équipages, la capacité de tirer le coup au but avant l'adversaire, c'est une affaire de quelques secondes¹. Peut-être qu'avec des équipages russes dans les T-72, cela n'aurait pas été la même chose.

Ph. R. : Le système RITA², pourquoi ne pas l'avoir employé dans sa totalité ?

M. S. : C'est un système intégré de transmissions au niveau du corps d'armée. Il a été fabriqué à l'époque de la Guerre froide pour nos trois corps d'armée et pour notre force d'action rapide, afin d'assurer les transmissions entre les divisions, les corps et la 1^{re} Armée. Nous n'avions donc aucune raison d'avoir un système RITA dans le Golfe où nous avons une division. Les transmissions à l'intérieur d'une division n'ont jamais été assurées avec RITA. A l'avenir, ces transmissions seront assurées avec des émetteurs-récepteurs de la quatrième génération à saut de fréquences. Les chefs de corps, de régiment ont simplement un terminal RITA pour pouvoir entrer, si nécessaire, dans le réseau du corps d'armée. Le réseau de la division n'utilise pas ce système. Dans le Golfe, on n'eut besoin de RITA que pour les communications entre le PC de division et Riyad. Les Américains avaient le RITA au 18^e



Photo E.C.P. Armées.

corps, parce qu'il coiffait quatre divisions.

Ph. R. : Y a-t-il une stratégie, une et indivisible, celle du «rouleau compresseur» pour régler les conflits aujourd'hui ?

M. S. : Il n'y a pas de stratégie une et indivisible. Il y a quelques principes et il y en a peu, disait Napoléon : la surprise, la concentration des efforts, l'économie des forces. Il n'y en a pas beaucoup d'autres à la guerre. Vous ne pouvez avoir une stratégie qui soit commune à tous les théâtres d'opérations, à toutes les situations.

Je dirais même que la guerre du Golfe est un cas très particulier. Vous ne trouvez d'exemple comparable que dans les guerres entre Israéliens et Egyptiens ou, si on remonte un

peu plus dans le temps, dans la guerre qui s'est livrée en Cyrénaïque, entre les Italiens, aidés ensuite par les Allemands, et les Anglais, sur de grands espaces dénudés, n'offrant aucune possibilité de camouflage et presque dépourvus de population. Il faut adapter une stratégie aux circonstances et, de fait, au terrain.

Ensuite, si vous en avez la possibilité, vous appliquez le système américain, c'est-à-dire que vous cherchez à obtenir un rapport de forces qui vous soit le plus favorable possible, car, plus il est en votre faveur, moins vous avez de pertes. Quand on a des objectifs stratégiques, politico-militaires et que l'on se décide à faire la guerre, ce n'est pas en mettant le moins d'hommes possible en ligne qu'on y

¹Voilà qui, pour nous Suisses, suscite quelque inquiétude. Vu le rythme des cours biannuels, on peut craindre une baisse du niveau d'instruction de nos formations mécanisées (Ndlr).

²Système intégré de transmissions de l'avant.

arrive. Au contraire, l'adversaire ne se sentira écrasé que si on aligne le plus possible de moyens, avant tout du feu. Ce feu, vous ne pouvez pas l'employer partout de la même façon, sur des terrains aussi différents que le Viêt-Nam, l'Afghanistan et le Golfe.

Dans le Golfe, l'aviation a été la reine des batailles, c'est-à-dire qu'elle a permis de réduire considérablement la combativité de l'adversaire en lui causant des pertes importantes. Au Viêt-Nam où, comme nous, les Américains avaient une supériorité aérienne totale (il n'y avait pas d'avions en face), l'aviation n'a pas empêché que eux et nous perdions la guerre. En Afghanistan, ce fut la même chose: les Russes avaient une supériorité aérienne totale et ils ont tout de même quitté l'Afghanistan. Cela tient à deux raisons essentielles: la nature du terrain et, aussi, la combativité de

l'adversaire. Le combattant viêt-minh ou le combattant afghan, c'est autre chose que le combattant irakien que nous avons rencontré.

Le conflit en ex-Yougoslavie

Ph. R.: Qu'avez-vous à dire concernant le conflit en ex-Yougoslavie?

M. S.: Je n'aime pas que l'on appelle ce qui se passe là-bas un «conflit», car c'est en fait une guerre civile. En trois ans, celle-ci a évolué; on en est arrivé à l'indépendance de la Slovénie, de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine, le caractère prématuré des deux dernières reconnaissances ayant été une des causes essentielles des affrontements. Il ne faut pas oublier que nous avons en ex-Yougoslavie deux situations très différentes: en Croatie, les forces de l'ONU ont un rôle d'interposition et, en Bos-

nie-Herzégovine, elles ont un rôle de secours aux populations qui est en train de se transformer en contrôle de l'application des résolutions des Nations Unies. On l'a vu avec l'exécution de l'ultimatum aux Serbes.

Mais nous ne sommes pas dans un conflit; ce sont les bosniaques qui sont en conflit entre eux: les Bosniaques musulmans contre les Bosniaques orthodoxes et contre les Bosniaques catholiques, ce qui n'empêche pas que l'on ait des morts et des blessés de notre côté. C'est un problème.

Ph. R.: Un député britannique a dit à propos de la France qu'elle était le «caniche de l'Allemagne». Que pensez-vous de ces propos?

M. S.: Je n'attache pas beaucoup d'importance à ce genre de propos. Dans la presse britannique, on trouve souvent des articles qui ne sont pas très amicaux pour la France. Comme la relation privilégiée entre la France et l'Allemagne n'enchantent pas toujours certains Britanniques, comme ils sont venus dans la Communauté longtemps après que la France et l'Allemagne en aient créé le noyau dur, ils essaient parfois – je ne voudrais pas dire que c'est une de leurs vieilles traditions – d'opposer la France et l'Allemagne. Il ne faut pas tomber dans le piège et s'émouvoir.

On pourrait leur rendre la politesse, puisqu'ils ont,



Photo E.C.P. Armées.



Photo E.C.P. Armées.

eux aussi, des soldats en ex-Yougoslavie: on pourrait dire que les Britanniques sont comme nous les valets de l'Allemagne. Il ne faut pas entrer dans ce genre de débat. Nous sommes en ex-Yougoslavie, parce que nous estimons, comme les Britanniques, qu'il faut d'abord maintenir les affrontements à leur plus bas niveau possible, puis les faire cesser, parce que, s'ils ne cessent pas, ils risquent de s'étendre.

Une extension des guerres civiles dans cette zone qui sépare l'Europe de l'Ouest des Etats de l'ancienne Union soviétique, cette bande qui va des Etats bal-

tes jusqu'au Bosphore, ne serait dans l'intérêt, ni de l'Europe, ni de la France. Nous avons raison de nous engager. Il y a beaucoup d'Allemands qui aimeraient que prenne fin leur mélodrame intérieur, relatif à l'interprétation de la Constitution, pour qu'ils puissent s'engager aux côtés des autres Européens et montrer leur solidarité.

Ph. R. : La France a tout de même suivi le chemin tracé par l'Allemagne en reconnaissant la Slovénie et la Croatie...

M. S. : C'était au départ un souhait allemand et toute l'Europe, excepté la Grèce,

a fini par suivre l'Allemagne, trop vite je pense. Mais les Anglais, comme nous, ont suivi.

Ph. R. : Ne pensez-vous pas qu'avec nos interventions permanentes, nos missions outre-mer, nos missions de paix et la défense du territoire national, la réduction des effectifs et des matériels de nos forces armées est excessive ?

M. S. : La menace mortelle qui se situait à l'Est a diminué, si ce n'est disparu. Les forces soviéto-russes auront achevé cette année leur retour sur leur sol national. Donc nous n'avons plus une force militaire hos-



Photo E.C.P. Armées.

tile à deux cents kilomètres de nos frontières. Il n'y a plus de forces capables de nous envahir en quatre jours, comme c'était le cas il y a quelques années. On en a tenu compte, ce qui a entraîné une diminution des ressources consacrées à la défense. Le *Livre blanc* prend en compte les évolutions possibles dans les vingt prochaines années, y compris une resurgence de la menace mortelle à l'Est. Compte tenu de ce qui reste comme potentiel mili-

taire nucléaire et classique dans cette zone, on ne peut pas faire comme s'il n'existait pas.

Pour le reste, je pense que nous pouvons contribuer à des actions internationales de façon significative. Il ne s'agit pas de faire quelque chose tout seul. Aucun pays, à part les Etats-Unis, ne peut mener seul une action importante. Nous pouvons honorer en Afrique nos accords traditionnels avec certains pays,

mais, pour le reste, il n'y a aucune raison que nous le fassions seul.

Ph. R.: Quelle place souhaitez-vous pour le nucléaire dans notre défense?

M. S.: Les forces nucléaires stratégiques gardent la place centrale, parce que, sans que nous dépendions de personne, elles assurent la protection de nos intérêts vitaux par la dissuasion et nous donnent notre liberté d'action. C'était le raisonnement du général de Gaulle, qui reste toujours valable: si un pays est en mesure de nous détruire, nous devons être en mesure de le détruire. Ceci étant, comme le danger s'est sensiblement réduit, que le développement des systèmes de défense, ailleurs dans le monde, marque des pauses, nous pouvons balancer une partie de l'effort financier sur les forces classiques qui peuvent être plus nécessaires dans l'immédiat.

**Propos recueillis
par Philippe Raggi**